



LA VIE À NOZAY

> Magazine d'information générale de la commune de Nozay - numéro 127 - Avril 2023

Inauguration du banc rouge symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes



Urbanisme



Espace citoyen



Fibre



Budget



Dossier vœux



Et continuez à nous suivre sur :

www.nozay91.fr



site internet

NozInfos



application mobile

@mairienozay91



facebook

Mairie Nozay 91



youtube

@nozay91



instagram



**MAÇONNERIE
GÉNÉRALE
RÉNOVATION**

Tél : 01 60 10 49 27
mgr2@wanadoo.fr




3 bis Grande Rue - LA POITEVINE - 91140 VILLEJUST
SARL au capital de 53000€ - RC Carbeil 385 192 208



LOPES FRÈRES
Tous corps d'états

Peinture, Plomberie, Électricité,
Maçonnerie générale, Dépannage

M. Lopes
06 61 38 27 54
lopes.freres@gmail.com

lopes_freres
Entreprise Lopes Frères
lopesfreresrenovation.com

RÉPARATION - MÉCANIQUE - CARROSSERIE



**GARAGE
DE LA PLAINE**

VENTE VÉHICULES NEUFS
ET OCCASIONS

31, rue de Montlhéry
91460 MARCOUSSIS

01 69 01 86 50
citroenmarcoussis@gmail.com

CITROËN





**La Cave
de Nozay**

À DÉCOUVRIR

- Vins de propriétés
- Rhums • Whiskys
- Spiritueux • Fromages
- Foies gras
- Spécialités régionales



13 Ter rue de Versailles - 01 69 01 38 77
www.lacavedenozay.fr

Du 17 mars au 15 avril 2023

**LES OFFRES
SPÉCIALES
PERGOLAS**



et jusqu'à -20%
sur une sélection de produits

Bonnet Stores
Il fait bon vivre chez vous !

STORES EXTÉRIEURS
PERGOLAS
STORES INTÉRIEURS
PORTES, FENÊTRES & VOILETS
PORTAILS & CLÔTURES
PORTES DE GARAGE

Rendez-vous sur
bonnet-stores.fr



SHOWROOM 200 m²
PARKING CLIENT




23 Chemin de Chilly - CHAMPLAN - 01 69 10 11 00

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------|----------|
| EDITORIAL | p. 3 |
| DOSSIER VOEUX DU MAIRE | p. 4-8 |
| URBANISME | p. 9-11 |
| BUDGET 2023 | p. 12 |
| FIBRE / COMMERCE | p. 13 |
| MOBILITÉS / LA POSTE | p. 14 |
| NUMÉRIQUE | p. 15 |
| ENFANCE / JEUNESSE | p. 16-17 |
| ÉVÉNEMENTIEL | p. 18 |
| CULTURE | p. 19 |
| LA VOIX DES ASSOCIATIONS | p. 20-23 |
| LIBRE EXPRESSION | p. 24 |
| CARNET / INFOS PRATIQUES | p. 25 |

Edito du Maire



Conseil Municipal des Jeunes lors de la cérémonie des vœux du maire 2023

Chères Nozéliennes, cher Nozéens,

Nous voici déjà au printemps. Le nouveau logo que vous avez choisi nous accompagne dorénavant, merci pour vos contributions. En ce début d'année, notre réflexion s'est portée sur l'économie. En effet, le contexte international a de très fortes répercussions sur nos collectivités territoriales. Hausse des flux énergétiques, inflation à plus de 6,3% sur mars, augmentation des prix des denrées alimentaires et des matériaux. **La commune devrait subir plus de 700 000 euros d'augmentation uniquement sur ses coûts énergétiques.** C'est pourquoi, nous avons décidé de suivre notre plan de sobriété afin d'économiser sur notre consommation énergétique.

Aussi, **nous avons fait baisser de 5% nos dépenses de fonctionnement.** Ces mesures nous permettent de vous annoncer que nous ne toucherons pas aux taux de taxe foncière une nouvelle fois pour cette année. Elle demeurera à 29,84% (fusion du taux communal et du taux départemental depuis 2021). **Une partie des augmentations sera absorbée par nos fonds propres. C'est un véritable exploit dont nous sommes fiers. Nozay permet à ses habitants de conserver son pouvoir d'achat.** Je peux vous assurer que ce ne fut pas chose aisée.

La municipalité a à cœur de vous apporter le confort que l'on peut attendre d'une commune telle que Nozay. C'est pourquoi devant les difficultés d'accès à la fibre que vous rencontrez, nous soutenons l'Agglomération Paris-Saclay dans sa procédure judiciaire face à l'ARCEP, (Autorité de régulation des communications électroniques).

Avec cette procédure, l'agglomération de Paris-Saclay souhaite obtenir le retour à un réseau fibre optique de qualité pour l'ensemble de ses habitants, entreprises et services publics.

Nous nous devons de porter plus haut notre mécontentement et défendre vos intérêts. Page 13, un dossier spécial fibre vous attend.

Le 8 mars dernier, nous avons inauguré le premier banc rouge d'Île-de-France.

Celui-ci symbolise la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette inauguration s'est prolongée avec des rencontres sur cette thématique et ses conséquences sur l'entourage. A ce titre, je tenais à vous rappeler que si vous subissez des violences ou en êtes témoins, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos services. Nous restons très mobilisés sur la lutte contre les féminicides et les violences faites aux femmes.

Au début du mois, l'Espace citoyen est venu remplacer le portail Parents-enfants (page 15). Vous découvrirez dans ce journal la présentation de ce nouvel outil. Pour vous aider à l'appréhender, une vidéo tutorielle se trouve également sur nos réseaux.

Enfin et comme vous le savez maintenant, nous continuons de travailler sur le futur quartier des écoles. Celui-ci nous permettra de reconstruire deux nouvelles écoles (Les Clozeaux et les Verts Prés), notre cuisine centrale et prévoir une extension de notre bâtiment enfance du Petit Prince. Le Coscec sera pour sa part reconstruit à la halle de villarceau à l'avenir.

Tout ceci sera financé par les futurs logements (50 séniories/intergénérationnels, 34 primo-accédants, 36 aidés), ce qui implique que cela n'aura pas d'impact sur notre fiscalité.

Les nouvelles écoles apporteront un meilleur confort pour nos enfants et enseignants.

Les logements répondent à un besoin exprimé par les Nozéens dans le cadre du parcours résidentiel. Je rappelle que nous avons perdu plus de 300 habitants depuis 2014. Il est important pour sa valorisation que notre commune garde son attractivité.

Ce projet rentre dans le cadre de la transition énergétique et écologique. (Certains bâtiments ont plus de 50 ans et sont de véritables passoires thermiques). Le décret tertiaire (loi ELAN) nous impose de réduire d'ici 2030 de 40% nos consommations énergétiques. Cette loi est une bonne mesure et nous nous devons d'y répondre. Le début de la concertation devrait se faire sur le mois d'avril avec les riverains.

Enfin, la commune étant en carence de logements aidés, elle doit répondre à un contrat triennal avec la préfecture dans le cadre de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain). Nous devons souscrire aux 25% de logements aidés sous peine de voir des amendes multipliées par 5 et un droit de préemption par l'Etat de notre foncier. Ceci signifierait une perte d'autonomie foncière pour notre commune et une énorme hausse de nos amendes (passant de 122 000 à 610 000 €). Cela n'est pas envisageable.

Je reste disponible tous les samedis matins pour répondre à vos questions.

Comme vous pouvez le constater, l'actualité est riche pour notre petite ville, et je vous invite à nous rejoindre en ce dernier trimestre scolaire, à suivre sur les prochaines NVI et notre nouveau site web les différentes festivités du village ou j'aurai plaisir à vous croiser.

Fidèlement Nozay
Didier PERRIER
Votre Maire

"Je souhaite que l'on pa

Chers Nozéennes, Chers Nozéens, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Conseiller Régional et Président de la Communauté Paris Saclay, Madame la Vice-présidente du département, Mesdames et Messieurs les Maires de Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, La Ville-du-Bois, Linas, Saint-Aubin, Vauhallan, Wissous et Montlhéry. Mais surtout chers Amis.

Je suis heureux de vous retrouver enfin en présentiel au Centre Culturel Robert HOSSEIN pour célébrer ensemble cette nouvelle année.

Après 2 ans de pandémie et une guerre à nos portes qui impacte toute notre économie, nous avons en 2022, grâce à vous, su résister ensemble. Alors qu'est-ce qu'on attend pour être heureux, qu'est-ce qu'on attend pour faire la fête ? Comme le chantait Ray Ventura, repris par bon nombre de chanteurs par la suite. Peut-être 2024 finalement ? Comme ça vous voyez ce que je pense de 2023.

Nous sommes conscients de la complexité du monde qui nous entoure et des lourdes tâches dont nous avons la responsabilité, et vous aussi. Les mots « fraternité » et « solidarité » n'ont jamais eu autant de sens qu'en cette période. Nous gardons d'ailleurs une pensée solidaire pour le peuple ukrainien.

Nous sommes finalement à un moment où nous devons renverser une situation qui pourrait s'avérer catastrophique (vous voyez j'ai de l'espoir), et saisir les opportunités pour provoquer des changements bénéfiques pour nous tous : changement de mentalité, changement de vision du monde, penser enfin réellement à ce que nous allons laisser à nos enfants et ne pas vivre en restant centrés sur nous-mêmes.

Vous le savez, la transition écologique est l'un des éléments de réponse, et tout au long de ce mandat, la réflexion concernant notre empreinte carbone est au centre de nos préoccupations.

A l'Etat français, je souhaite le retour d'une véritable souveraineté sur nos énergies, notre sécurité, notre système de santé, mais aussi le développement de nos entreprises, synonyme de richesse et d'emplois... Et j'en passe, après tout, l'avenir de la France, c'est aussi celui de Nozay.

Je souhaite que l'on passe enfin des 50 laborieuses aux 50 ingénieuses.

Non, nous ne sommes pas des veaux, mon Général pour qui j'ai la plus grande estime. Nous ne sommes jamais autant ingénieux que dans l'adversité. Alors j'y crois dur comme fer. Le génie français triomphe souvent de ses faiblesses. Et il puise ses ressources dans la nation et l'action politique.



Alors profitons de ce moment de creux pour réinventer une société, une République plus juste, plus solidaire, plus écologique encore et tous ensemble nous retrouverons le sourire d'une société et donc d'une nation harmonieuse. Voici mes vœux pour 2023. La route est longue, mais ensemble, nous irons plus loin. Mais revenons à notre bout de terre de 7,5 km². Ce territoire que nous aimons tous, Nozay. Les projets structurants pour notre commune avancent, les animations, l'aménagement de notre territoire, notre vie associative ont repris et nous continuons à nous mobiliser pour préserver notre commune tant aimée et vous donner le meilleur du service public.

2023 nous apporte donc de nouveaux défis à relever : préserver notre budget, préserver nos ressources énergétiques, répondre à la transition écologique, investir pour vous afin de moderniser, valoriser notre commune, continuer à penser à tous mais avec moins. Voici une équation à résoudre. Pas simple, mais avec de la bonne volonté, nous y arriverons. En tout cas, nous vous promettons de faire de notre mieux et ce, sans démagogie et en toute transparence, comme nous l'avons toujours fait.

Enfin, avant de revenir sur les sujets importants qui ont marqué l'année passée, je souhaitais remercier chaleureusement les services de gendarmerie, cher Lieutenant, les services de santé à Nozay, cher Auguste, et à l'extérieur, nos hôpitaux, nos infirmières, tous les professionnels de santé, nos pompiers, cher Capitaine, nos enseignants de maternelle

Retrouvez en
intégralité
la Cérémonie
des vœux sur
www.nozay91.fr

Passage enfin des 50 laborieuses aux 50 ingénieuses."

Mélanie Audas et Valérie Graucault, des élémentaires Elodie Cupit et Virginie Raffaëlli, du collège Mme Rolles-Bourges et M. Elice, ainsi que nos commerçants, qui ont tenu pendant la pandémie et dont je vous recommande les services. Ils ont besoin de nous, allons les voir, et n'oubliez pas notre marché du samedi matin.

Je remercie également nos agents communaux, nos élus qui se donnent tant, ainsi que leurs époux ou épouses. Je sais les sacrifices que cela peut vous imposer parfois sur le plan familial. Je remercie également les élus de l'opposition et bien sûr, tous les bénévoles de nos associations qui contribuent largement au dynamisme de notre vie locale"

Les grands projets

2022 a été marquée par la réalisation de plusieurs projets dont le terrain synthétique inauguré le 22 octobre dernier en présence du footballeur de renommée internationale Pedro Pauleta.



Le City stade et le terrain de basket, très attendus, ont également été inaugurés en septembre dernier.

Enfin, les travaux de la ferme du centre village avancent et permettront d'accueillir de nouveaux commerces mais également 19 logements pour répondre à la demande résidentielle de notre commune.

Nouveautés en 2022

A tout âge

L'année passée a vu naître le service information jeunesse dédié aux 16/25 ans. Ce service donne accès au Tremplin Citoyen, mais aussi à des aides, un accompagnement dans son projet de vie, les études, le logement, les transports, etc.

Ce service a aussi accompagné une jeune Nozéenne étudiante en médecine pour organiser une course solidaire.



Enfin, nous saluons la participation de nos jeunes Nozéens à l'édition 2022 du concours d'éloquence « A pleine voix » de la CPS.

Pour les familles et notamment les plus jeunes « Les petits ateliers » ont été mis en place.

Des activités diverses sont partagées entre enfants et adultes. Ils proposent également des « matinées d'éveil », avec des activités en lien avec les saisons, des jeux.

Enfin, nos séniors ont participé à des activités sportives adaptées telles que le tir à l'arc, le badminton, ou encore l'ultimate.

Actions solidaires

L'année écoulée a été riche en événements solidaires.

Collecte pour l'Ukraine | Don du sang | Courses solidaires

105 dons

270€ aux profits de
l'association House of hope

Octobre rose | Semaine Bleue | Téléthon

1670 € aux profits de
l'association Ruban Rose

8 424.92 €

Colis séniors | Engagement de la commune au côté du SAMU

290 colis distribués

5 400 €

Vos élus défendent vos intérêts

Au niveau de la fibre après avoir réalisé un travail de certification des adresses, une amende a été mise en place afin de lutter contre les dégradations locales. Une plainte a également été déposée contre le SIPERREC, l'opérateur d'infrastructure et les opérateurs commerciaux pour leurs nombreux manquements au déploiement et à la gestion de la fibre à Nozay.

Contre la fermeture de la piscine de Montlhéry, la municipalité a été jusqu'à proposer son soutien financier, pour le maintien de ce service public, très important pour les Nozéens.

Au niveau des nuisances aériennes, vos élus se sont mobilisés le 15 octobre aux cotés de l'association DRAPO pour défendre votre tranquillité.

Concernant les transports, sachez que la RATP et la région ont été sollicitées pour trouver des solutions. Pour l'environnement, des projets de plantations et de renaturation sur la commune sont en cours.

Ainsi avec le soutien financier de la région Ile-de-France et de l'association Haie Magique, nous avons lancé la renaturation du chemin de la Poupardière, ainsi que la création d'un écrin de verdure dans un chemin très fréquenté par les promeneurs à la Croix boisée. Les plantations s'étendent aussi route de l'Hurepoix, afin de créer un rempart naturel aux vents violents et surtout de raviver un espace naturel sensible détruit.

Sur tous ces sujets, les élus restent mobilisés et vous tiendront informés de l'avancée de ces derniers.



Des travaux d'enfouissement des réseaux se poursuivent sur la commune. Après le Chemin Saint Pierre et le chemin du Bois Monsieur, ce sont le chemin Neuf et le chemin du Moulin qui seront concernés par ce chantier.

Plusieurs aménagements ont aussi été effectués au niveau des voiries tels que :

- des places de stationnement avec une circulation en chicane, avec pour but notamment de réduire la vitesse de circulation au niveau du chemin de la Croix Boisée,
- une piste de circulation douce a été créée au niveau de la rue Saint Germain.



- la mise en place d'un ralentisseur et un traitement de la voirie au niveau du Chemin du Moulin
- un rond-point au niveau du croisement du CD 35 et de la rue de la Folie Bessin, (inauguré en septembre dernier avec le soutien et l'aide financière du département)
- la réfection de la voirie d'une partie de la rue du Ruisseau Blanc et de la rue du Bois Clair ainsi que de l'arrêt de bus de Lunezy.

Noz'événements

L'année 2022 a été riche en événements :

Essonne Verte Essonne propre, des spectacles, des ateliers de lectures, des expositions, des concerts, la fête de la musique, les journées du patrimoine, l'inauguration du court de tennis couvert et du city stade, la journée de la citoyenneté, une visite au Sénat et aussi toutes les manifestations organisées en collaboration avec le Comité des Fêtes telles que le Village de Noël.



Plan communal de sobriété énergétique

Face à l'augmentation sans précédent du prix des énergies et pour répondre aux enjeux de la transition écologique, la municipalité a mis en place un programme qui s'articule sur 4 actions concrètes :

1. priorité au déploiement des LED partout où cela est possible pour l'éclairage public
2. remplacement des régulateurs de chauffage dans les bâtiments
3. rénovation des chaufferies
4. action sur le bâti avec isolation menuiserie et ventilation double flux

Depuis le 05 janvier, l'éclairage public est partiellement éteint entre 23h et 6h du matin.

Budget

La commune peut afficher une situation saine grâce à sa bonne gestion financière. Cependant, elle doit faire face à un contexte économique marqué par la crise sanitaire, l'inflation, la crise énergétique et des subventions de l'Etat qui ne cessent de diminuer. De nombreux efforts sont donc à réaliser avec :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- La préservation de notre capacité à investir
- La maîtrise de la dette (pas d'emprunts en 2023).
- Le maintien d'une épargne solide pour faire face aux imprévus de la situation nationale et internationale.

Urbanisme

En matière d'urbanisme, l'année 2023 sera riche.

- Révision du PLU pour répondre aux évolutions des nouvelles réglementations ;
- Réalisation de 3 microprogrammes immobiliers dans le cadre du contrat de mixité sociale ;

- Réhabilitation du quartier des écoles avec la réalisation de 36 logements aidés, 34 logements pour les primo-accédants, et 50 logements intergénérationnels pour nos jeunes et nos seniors. Ces logements permettront de répondre à la demande résidentielle de notre commune. Ils permettront également de financer la reconstruction de nos écoles (Verts Prés et Clozeaux) et de la cuisine centrale. Ce quartier se verra équilibré, dynamique, aéré et ponctué d'espaces verts plus importants ; ce sera un quartier qui sera aussi respectueux de notre identité de village. Des réunions d'information et de concertation auront lieu pour dessiner ensemble ce nouveau quartier



Sport

Concernant le sport, la municipalité va lancer deux actions importantes avec :

- **la réalisation d'un parcours santé** pour pratiquer une activité sportive, libre et en extérieur. Des agrès et leur mode d'utilisation seront présents sur 4 sites : le mail de la Futaie saint Clair, le chemin des Clozeaux, le square des impressionnistes et au niveau de la rue de la Pierre Levée. D'autres viendront compléter ce parcours dans les années à venir.
- **La rénovation du terrain de rugby** sur le site de Villarceau. Le terrain sera nivelé, enrichi avec du sable et de la terre végétale, et complété de gazon résistant à la sécheresse. Les poteaux de but seront remplacés ; un filet pare-balles sera installé du côté de la route de Villejust. Les projecteurs vieillissants seront remplacés par des LED, permettant de réguler l'intensité et de faire des économies. Le terrain bénéficiera ainsi d'une homologation de la fédération de rugby.

L'espace citoyen

Le nouvel espace citoyen remplace le portail parent-enfant. Plus fonctionnel, ce nouvel outil permettra aux familles d'accéder à un plus grand nombre d'actions en ligne : les réservations, le signalement et la justification d'une absence par exemple.

Par ailleurs, les familles pourront de nouveau effectuer le règlement en ligne des factures. Elles pourront également accéder à leur dossier administratif et transmettre plus facilement toutes les modifications, comme celles des numéros de téléphone. Afin de vous accompagner dans ce changement, nos services municipaux sont présents pour répondre aux demandes des familles.



Affaires sociales

En 2023, la municipalité proposera à nos seniors un circuit d'une semaine au nord de l'Italie du 16 au 23 septembre.

Communication

Depuis le 20 janvier, le nouveau site internet de la commune est en ligne. Nous vous invitons dès à présent à le découvrir en vous rendant à l'adresse suivante : www.nozay91.fr

N'hésitez pas à nous faire partager votre expérience. Avec la réalisation de ce nouveau site la commune s'est dotée d'un nouveau logo.



Médaille de la Ville



Pour clore la cérémonie des vœux, la municipalité a tenu à mettre à l'honneur plusieurs acteurs de notre vie locale.

Tout d'abord avec l'**équipe de foot sénior du FCMNVDB** qui, lors de la coupe de France, a éliminé 3 équipes départementales et s'est imposée face à 4 équipes régionales. L'aventure s'est terminée face à l'équipe du FC Vierzon club évoluant en Nationale 2 mais la municipalité est fière du parcours de son équipe.

Puis, c'est **M. Jacques FERREIRA** qui a été mis à l'honneur pour ses 51 années de bénévolat effectuées à Nozay à travers différentes associations et notamment le FCMNVDB.



Après le sport, la municipalité a souhaité saluer le travail effectué par **M. Jean-Luc ELICE**, principal adjoint du Collège Louise Weiss notamment pour ses actions fédératrices autour du thème de la laïcité.



Mme Michèle BRUNEL

a également été mise à l'honneur pour le travail accompli en tant que présidente de l'association les Ateliers Détentes de Nozay pendant plus de 12 ans.

Enfin, la municipalité était fière de remettre la médaille de la Ville à Mme **Annie RAYMOND** pour ses 42 années de service, de dévouement et de bénévolat.

C'est au travers l'association de « Nozay et son Histoire » que son engagement prend aussi la forme d'une volonté de fer mise au service de la défense et de la promotion de notre patrimoine. La municipalité la remercie du fond du cœur pour son engagement sans faille pour la commune de Nozay.



Urbanisme et projets d'aménagement : Foires aux questions

La thématique de l'urbanisme suscite, chez nombre d'entre vous, de multiples questions et parfois des inquiétudes et des craintes. Je comprends tout à fait ces réactions : les projets d'aménagement concernent directement notre lieu de vie, notre quotidien, notre intimité... C'est pourquoi je tiens à aborder avec vous les divers sujets susceptibles de vous intéresser.

Voici quelques-unes des questions les plus fréquemment posées, auxquelles j'ai souhaité répondre avec autant de précision que possible et en toute transparence. Je reste également à votre écoute, et à votre disposition, tous les samedis matins, sur ces questions et sur toutes les affaires de la commune.

Didier PERRIER



Pourquoi construisez-vous des logements à Nozay ?

Cette question est légitime. On pourrait penser que le parc de logements actuel de Nozay lui suffit et qu'il n'est pas nécessaire d'en créer davantage. La construction de nouveaux logements est toutefois nécessaire, pour deux raisons majeures.

La première, c'est **l'adaptation de l'offre de logements à la demande des Nozéens**. Nos jeunes qui quittent le foyer familial, nos séniors qui souhaitent vivre dans des logements plus petits, nos familles qui s'agrandissent et ont besoin de formats de logement différents. C'est ce qu'on appelle un « parcours résidentiel » : les besoins de logements varient au cours de la vie, l'offre doit, elle aussi, s'adapter.

La deuxième, complémentaire, c'est **le renouvellement de la population**. Aucune commune ne peut perdurer sans nouveaux habitants : qui dit population nouvelle dit enfants dans les classes de nos écoles, clients pour nos commerces, usagers pour nos services publics. Or, notre village voit sa population se réduire depuis plusieurs années ; pour attirer de nouveaux habitants, des familles et enfants, des jeunes, des actifs, des séniors, les logements actuellement disponibles sur la commune doivent être plus nombreux. Il faut créer des logements **pour que la population qui s'installe soit au moins aussi importante que celle qui nous quitte**, tout simplement.

La création de logements est donc indispensable pour que la commune puisse continuer à s'épanouir, perdurer sur le long terme et éviter les fermetures de classes. C'est une des principales responsabilités qui m'incombe en tant que Maire.



Pourquoi des logements sociaux à Nozay ?

Il y a deux raisons à cela.

La première, c'est **la poursuite de l'intérêt général et le respect du pacte Républicain**. Le droit au logement à prix abordable est un élément fondamental de notre pacte social, c'est un impératif de solidarité. Le partage de cette responsabilité entre les communes permet de garantir une meilleure mixité sociale – quand chacun construit sa part, on évite les ghettos et la ségrégation.

La deuxième raison, qui découle directement de la première, c'est la loi. Depuis 2013, **Nozay est soumise à la loi SRU** (solidarité et renouvellement urbain), qui nous impose 25 % de logements sociaux, sur l'ensemble de notre parc de logements, d'ici 2025.

Pourquoi Nozay est-elle soumise à la loi SRU depuis 2013 ?



L'Etat impose aux communes, dans un souci de coopération, de se regrouper dans des communautés de communes. La réglementation nationale nous a donc imposé d'intégrer la communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) en 2013.

La CPS étant une intercommunalité de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, l'ensemble des communes qui y sont intégrées sont soumises, conformément à l'article 55 de la loi SRU, à l'obligation de disposer de 25 % de logements sociaux, au regard des résidences principales.

Nous étions contre cette intégration, jugée trop brutale pour nous. La préfecture ne nous a cependant pas laissé le choix d'aller vers une autre intercommunalité.

Urbanisme et projets

Cette obligation est, en toute transparence, brutale, et nous pose des difficultés. Nous comptons 5 % de logements sociaux en 2013, et 10 % aujourd'hui ; nous sommes donc en carence et payons, pour cette raison, une amende annuelle de l'ordre de 122 000 €. Il est impossible de construire les logements sociaux manquants en si peu de temps et d'ailleurs, nous ne le souhaitons pas.

D'autres difficultés s'imposent à nous : les nouvelles règles d'urbanisme votées en 2014 (la loi ALUR) permettent de diviser les parcelles de terrain et de construire sur de très petites surfaces. Cette réglementation a conduit à l'augmentation des constructions de logements privés sur la commune. Mathématiquement, plus il y a de constructions dites résidentielles et plus il faut faire de logements sociaux pour répondre à la règle des 25 %. Autant vous dire que nous ramons contre le vent, mais nous avançons tout de même.

J'ai, dès mon arrivée en tant que maire, interpellé nos grands élus (députés, sénateurs) sur les difficultés qu'une commune comme la nôtre rencontrait pour répondre aux exigences de l'État. Nous continuons de vouloir faire évoluer la loi SRU pour atténuer les obligations qu'elle nous impose, mais en attendant une éventuelle évolution, nous refusons l'immobilisme et l'attentisme.

J'ai donc signé un contrat de mixité sociale avec l'État, qui nous engage sur la construction progressive de logements sociaux en contrepartie d'un allègement progressif de nos amendes. Le programme que nous avons établi permettra de répondre aux exigences de l'État d'ici 2035. Nous négocions avec lui un nouveau contrat de mixité sociale correspondant à nos besoins, avec une atténuation dans le temps de la création des logements sociaux. Nous vous tiendrons informés.

Je veux ici être clair : **nous sommes favorables à la création de logements sociaux**, pour les motifs d'intérêt général que j'ai mentionné, et pour prendre notre part de responsabilité dans le respect

du pacte républicain et social. **Nous mettons tout en œuvre pour que leur intégration à notre village soit douce, progressive et équilibrée, sans ghettoïsation** – c'est l'objet même de la mixité sociale et de nos négociations avec l'État.



Pourquoi ne pas faire le choix de payer les amendes SRU plutôt que de construire des logements sociaux ?

Outre le fait que cette option ne nous permettrait pas de répondre aux impératifs d'intérêt général et du pacte républicain, le choix de payer les amendes plutôt que de construire les logements **n'est pas viable**.

D'une part, la loi prévoit la possibilité de multiplier nos amendes actuelles par 5, elles seraient alors de l'ordre de 610 000 €, soit 7 % de nos dépenses de fonctionnement. Ce serait un très mauvais usage de nos deniers publics.

D'autre part, en cas de carence prolongée, la loi prévoit aussi la possibilité pour le préfet de prendre la main. Les logements seraient alors construits par l'État, qui déciderait de notre avenir urbanistique. Je vous laisse imaginer la suite... La coercition, très peu pour nous, nous ne serions pas gagnants.

Ces nouveaux logements ne détruiront-ils pas l'esprit village de Nozay ?

La préservation de l'esprit village de Nozay est ma première priorité. Protéger notre village tout en respectant les lois, voilà le travail chirurgical effectué par la commune chaque jour.



Pour cela, le principal outil à notre disposition est notre plan local d'urbanisme (PLU). Ce plan, que nous avons élaboré précisément pour préserver le caractère village si cher à notre commune, met en place plusieurs règles à cette fin. Il entérine la préservation de nos espaces forestiers et agricoles, qui représentent 70 % de la surface communale.



Préparation
travaux
Pylandries

Menuiseries

Démolition
Pylandries et Verts Prés

Fin de la couverture
de tous les bâtiments

MARS 2023

AVRIL 2023

d'aménagement : FAQ

Il limite la hauteur des constructions de bâtiments à 9 ou 13 mètres selon les endroits. Il garantit une forme d'unité et de continuité dans la répartition des bâtiments.

Par ailleurs, nous prenons soin de concerter les riverains avant le lancement des projets afin de prendre en compte vos avis sur la question, et nous sélectionnons les aménageurs qui proposent les projets les plus conservateurs de l'esprit de notre village.

Concrètement, nous veillons à ce que nos projets d'aménagement intègrent la création d'espaces verts, de sentiers piétonniers, d'îlots de fraîcheur, d'espaces publics conviviaux, de façades cohérentes avec l'identité architecturale de la commune. La préservation du caractère rural de la commune est au centre de chacune des décisions que nous prenons.

Nous régulons les projets privés qui menaceraient notre identité communale, même si nous n'avons pas entièrement la main dessus. Nous avons, en 2022, repoussé des dizaines de promoteurs représentant plus de 1 500 intentions de logements à Nozay.



Pourquoi construisez-vous des logements collectifs à Nozay ?

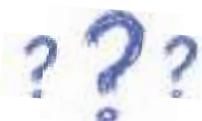
La construction de logements collectifs peut sembler contradictoire avec la préservation de l'esprit village de Nozay, où les résidences pavillonnaires sont largement majoritaires. Cette idée est fautive ; en faisant le choix du « petit collectif » et de la « densification douce », nous préservons la nature tout en répondant à nos besoins résidentiels.

Les logements collectifs sont plus « denses » que les pavillons : sur une même surface, davantage de personnes sont logées. Cela permet de ne pas bétonner et de ne pas artificialiser davantage les sols : dans la mesure du possible, on limite la consommation de l'espace et on construit là où il y avait déjà du béton, plutôt que sur les surfaces agricoles et forestières. En limitant l'artificialisation des sols, on assure la protection

des habitats de la faune et de la flore, on laisse la possibilité de créer des espaces verts et des sentiers naturels, et on garantit le ruissellement naturel des eaux de pluie – ce sont les objectifs du « zéro artificialisation nette » (ZAN), consacré par la loi climat et résilience de 2021.

Une trop forte densification nuirait toutefois à l'esprit village de Nozay – c'est pourquoi nous concevons les projets d'aménagement avec le choix du « petit collectif », c'est-à-dire des bâtiments de hauteur et densité moindres (R+2, 13 mètres maximum), combinés avec des logements individuels.

Combien de logements, et où, vont-ils être créés ?



Le programme de construction de logements est celui que nous avons proposé lors de la campagne électorale, à savoir :

- la rénovation de la ferme centre village (19 logements sociaux) ;
- le site des Verts Prés (10 logements sociaux) ;
- le quartier des écoles (34 en accessibilité pour les primo-accédants, 50 logements intergénérationnels et 36 logements sociaux) ;
- le site les Pylandries (12 logements sociaux) ;
- le site route de Montlhéry (9 logements sociaux) ;
- plus tard dans le temps, sur environ 10 ans, le nouveau quartier du Verger, situé à Villarceau et Lunézy.

Anticiper la future population en créant deux nouvelles écoles (les écoles actuelles sont de véritables passoires thermiques), des cours oasis, une nouvelle cuisine centrale, une extension du centre de loisirs, améliorer le cadre de vie en réalisant des sentiers piétonniers et des îlots de fraîcheur, favoriser la transition et la sobriété énergétique et écologique, rester attractif en termes d'offre de commerces locaux en accueillant cinq nouveaux commerçants dès l'année prochaine en centre-village... Voilà nos objectifs pour l'avenir urbanistique de Nozay.

Début des travaux
Pylandries, Verts Prés, Montlhéry

MAI - JUIN 2023

Ravalement
Façade

JUIN - JUILLET 2023

Travaux
Espace extérieurs

OCT. - NOV. 2023

Carrelage, peinture
et serrurerie

JANVIER 2024

Livraison
des Multisites

1^{er} Trimestre
2025

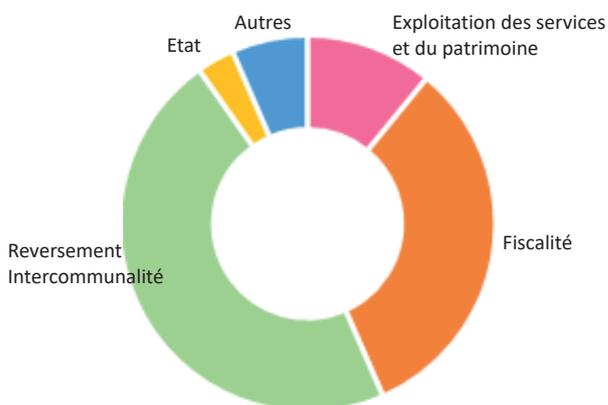
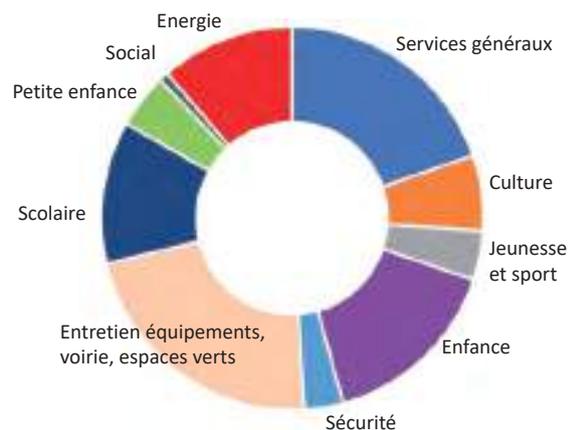
Le maintien de nos services publics et la réalisation de projets structurants, malgré un contexte très contraint.

10 394 307,00 € de dépenses de fonctionnement

Malgré les difficultés liées au contexte économique, nous avons élaboré un budget responsable qui nous permet de continuer à proposer de nombreux services à la population, ainsi que des activités culturelles riches et variées.

L'inflation, de + 6.2 % en février et + 6.3 % en mars, pèse sur les charges de fonctionnement. La hausse du coût des énergies, évaluée à + 80 % pour l'électricité et multipliée par 4 + 300 % pour le gaz, doit également être intégrée dans notre budget. Ainsi, afin de garantir la soutenabilité de nos finances, deux mesures conséquentes ont été prises :

- baisse de 5 % des charges à caractère général de la commune, afin de réaliser des économies de gestion ;
- poursuite du plan de sobriété énergétique de la commune, afin d'amoindrir les effets de la hausse du coût des énergies.



10 895 672,00 € de recettes de fonctionnement

Malgré le contexte contraint pesant sur les finances communales, les taux d'imposition n'augmentent pas cette année.

La tarification des services municipaux reste établie au quotient familial pour qu'ils soient accessibles à tous.

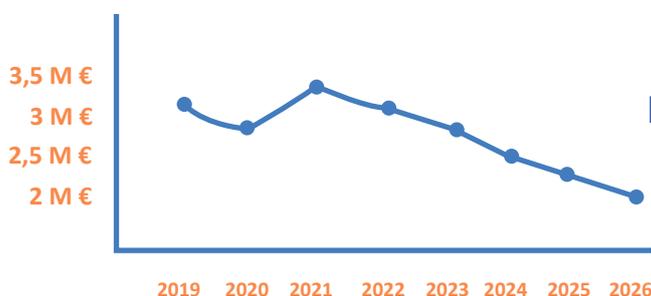
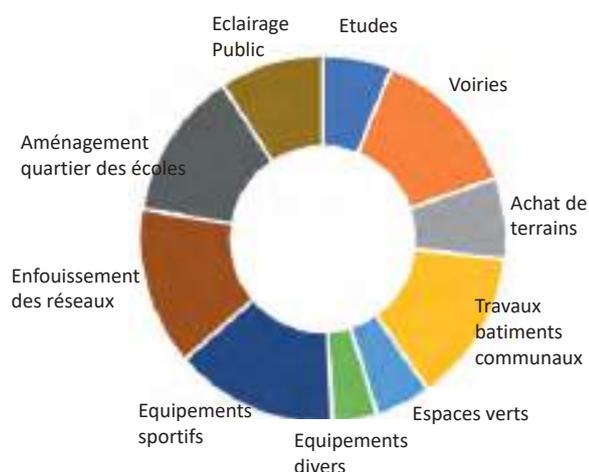
Des investissements à hauteur de 5 465 485,74 €

Les investissements 2023 seront équilibrés pour permettre à la fois d'entretenir un patrimoine communal conséquent et de préparer les grands projets structurants pour l'avenir. Ainsi, seront notamment à l'ordre du jour en 2023 :

- les travaux permettant l'homologation du terrain de rugby ;
- la création d'un parcours de santé connecté et intergénérationnel ;
- la mise en œuvre du plan de sobriété communal, avec notamment le déploiement d'un éclairage public en LED ;
- le lancement de la végétalisation la cour de l'école du Petit Gobert

Au niveau de l'aménagement du territoire, des enveloppes financières seront dédiées à :

- la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune ;
- la mise en place de son plan de circulation ;
- la réalisation du quartier des écoles ;
- la conception du quartier du verger.



L'endettement de la commune reste très limité :

après avoir réalisé un emprunt d'un million d'euros en 2021, à des conditions très avantageuses, la municipalité poursuit sa stratégie de désendettement.

Point fibre sur la commune

Cela fait maintenant trois ans que les habitants de Nozay et de l'agglomération voient leur droit à la connexion entravé par un réseau fibre optique constamment dégradé.

Malgré des faits pénalement sanctionnables et largement documentés, l'ARCEP peine à jouer pleinement son rôle de régulateur pour contraindre les opérateurs, que ce soit d'infrastructure (Altitude Infrastructure) ou commerciaux (Bouygues, Free, Orange, SFR) à la remise en état des infrastructures.

Nous réclamons l'arrêt du mode « STOC » (Sous-Traitance aux Opérateurs Commerciaux) principal facteur de ces dégradations où des techniciens envoyés par les opérateurs nationaux malmènent le réseau (manque de formation, paiement au rabais). Nous réclamons, a minima, de passer au mode « OI », où seul l'opérateur d'infrastructure est en mesure de réaliser les raccordements et le SAV.

En attendant des prises de décisions concrètes par les autorités compétentes, nous vous invitons à devenir acteurs et nous remonter les difficultés :

Ma connexion est coupée

- J'appelle mon opérateur commercial.
- Je fais un signalement sur <https://jalerte.arcep.fr/>

Ma connexion est toujours coupée après 21 jours

J'envoie un email détaillé à urbanisme@nozay91.fr, via le site internet www.nozay91.fr ou via l'application Noz'Infos.

Mon opérateur m'indique qu'il attend un retour de l'opérateur d'infrastructure.

- Je réclame le numéro d'incident chez l'opérateur d'infrastructure (nous constatons que les opérateurs commerciaux ne contactent pas l'opérateur d'infrastructure dans certains cas malgré leurs dires)
- j'indique que ce sujet est de leur responsabilité pas de la mienne.

Ma connexion vient d'être coupée et un technicien intervient dans la rue. J'appelle la police municipale.

Je constate une anomalie sur le réseau (armoie ouverte, trappe, boîtier dégradé,...),

Je le signale sur : <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/?DSP=EuropEssonne> avec photos.

Papilles d'Or 2022

Félicitations à Christophe MESQUITE et Eric BARREAU pour leurs trois papilles d'or.



Retour sur le questionnaire de Mobilité

L'enquête sur les pratiques de mobilités a été réalisée par sondage entre début janvier et fin février 2023. Les répondants ont été contactés via un questionnaire.

Deux formats de réponses ont été proposés : sur une plateforme en ligne et sur une version papier qui a ensuite été numérisée.

Sur cette période d'enquête, 168 réponses ont été enregistrées sur la plateforme en ligne et 131 réponses papiers ont été adressées à la mairie soit un total de 299 retours représentant environ 17% des ménages.

Les résultats de la consultation

Choix modal

La voiture constitue le mode de déplacement privilégié avec plus de deux tiers des déplacements domicile-travail effectués avec ce mode de transport. Elle devance largement les transports en commun qui constituent avec 15% des retours le deuxième choix modal des répondants.

Circulation routière

La très grande majorité des répondants s'accorde sur la fluidité de la circulation à l'intérieur de la commune.

La difficulté principale de circulation est liée aux véhicules mal stationnés notamment dans les quartiers résidentiels.

Dans les commentaires, des problématiques de vitesse élevée sur certains axes traversant la commune voire dans certains quartiers résidentiels sont identifiées. Les avis sont partagés sur les mesures à mettre en œuvre. Certains revendiquent la généralisation des zones 30 alors qu'à l'inverse des retours signalent un trop grand nombre de ralentisseurs.

Les croisements notamment avec les bus sont également perçus comme difficiles en centre-ville en lien avec l'étroitesse des voiries.

Circulation des transports en commun

L'insatisfaction vis-à-vis du réseau de transport en commun est générale. Pour la majorité des répondants, il ressort que la commune est mal desservie et que les fréquences et horaires sont inadaptés.

Les commentaires font état d'une dégradation du service depuis le changement d'exploitant en 2022. Les répondants souhaitent l'amélioration de l'offre de transport en heure creuse et le week-end. Ils soulignent également les temps de trajet trop importants aux heures de pointe pour se rendre aux gares RER les plus proches, ce qui les contraint à un report modal vers la voiture individuelle.

Circulation des modes doux

La très grande majorité des répondants jugent favorablement la pratique du vélo et de la marche dans la commune.

Ils sont favorables au développement d'aménagements cyclables complémentaires et soulignent le manque de continuité de certains itinéraires.

Les répondants mentionnent l'étroitesse de certains trottoirs et des difficultés pour circuler liées aux véhicules mal stationnés ou à des haies mal taillées dans certains quartiers résidentiels.

Stationnement

Les trois-quarts des répondants jugent le stationnement facile dans Nozay.

Parmi les difficultés mentionnées, ceux-ci soulignent le manque de places de stationnement dans les quartiers résidentiels. La majorité souhaite que le temps de trajet à pied pour terminer son trajet une fois stationné soit inférieur à 5 minutes.

Merci pour votre participation !

Vos retours d'expérience nous permettront de nourrir une réflexion d'ensemble sur la mobilité à Nozay afin de fluidifier, sécuriser et verdir vos trajets.

Suivez nos publications et nos réseaux pour rester informés !

La Poste

Facteur Guichetier



Nous avons le plaisir de vous informer qu'à compter du 9 mai 2023, votre poste propose de **nouveaux horaires** dans le cadre du dispositif "**Facteur Guichetier**" avec **1h de plus d'accueil par semaine**.

- du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00
- le samedi de 9h à 12h
- fermer le lundi

Votre facteur est aussi votre guichetier !

L'espace citoyens remplace le portail parents/enfants



Plus fonctionnel, ce nouvel outil permettra aux familles d'accéder à un plus grand nombre d'actions en ligne : les réservations, le signalement et la justification d'une absence par exemple.

Par ailleurs, les familles pourront de nouveau effectuer le règlement en ligne des factures. Elles pourront également accéder à leur dossier administratif et transmettre plus facilement toutes les modifications, comme celles des numéros de téléphone. Afin de vous accompagner dans ce changement, nos services municipaux sont présents pour répondre aux demandes des familles.

Vous recevrez prochainement vos identifiants de connexion.

Plus moderne, plus intuitif...



Si malgré le soin apporté à l'élaboration de ces nouveaux outils vous rencontrez des difficultés nos services sont à votre disposition.

Plus moderne et plus intuitif, la commune s'est dotée également d'un nouveau site internet.

Celui-ci s'etoffera dans les mois à venir notamment avec un annuaire associatif, une billetterie en ligne...

Découvrez le vite à l'adresse suivante :

www.nozay91.fr

Pas d'âge pour les premiers secours



La deuxième semaine des vacances d'hiver a eu pour thème les dangers domestiques.

Pour les plus grands la visite d'un pompier du SDIS de Montlhéry a permis d'intégrer les gestes de premiers secours. Des scenettes ont ensuite été conçues et jouées devant les parents. Une façon ludique de partager ces réflexes essentiels.

Les plus petits, quant à eux, ont travaillé par groupe sur la création d'accessoires de secours (téléphone pour appeler, casque de pompiers,...). Ils ont également appris à identifier les dangers domestiques à travers des jeux.

L'exposition "Prudent contre les accidents" prêtée par la MAIF a également été proposée aux enfants.

Laïcité pour la jeunesse...

Le 9 décembre dernier a eu lieu la Journée nationale de la laïcité.

A l'initiative du collège les enfants de la maternelle à la 6e ont présenté leurs productions sur ce thème fondamental.

Le soir, devant public, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et des membres du Conseil municipal ont à leur tour pris la parole.

Chaque établissement a reçu un trophée laïcité offert par le collège Louise WEISS et chaque classe participante a reçu un diplôme.

A cette occasion, Mme FRACKOWIAK-JACOBS, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet de l'Essonne, M. BOURNEBRANCHU, directeur académique des services de l'Education Nationale de l'Essonne, Mme RIXAIN, députée de l'Essonne, et M. PERRIER, maire de Nozay, étaient présents afin de saluer le travail des élèves et l'engagement des équipes.



...et éloquence !

Le 17 février Sarah Charles représentait Nozay lors de la finale du Concours d'éloquence organisé par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Bravo à Sarah pour son parcours.

Crédit photo : Communauté d'agglomération Paris-Saclay



Les activités du SMJ





Inauguration du banc rouge



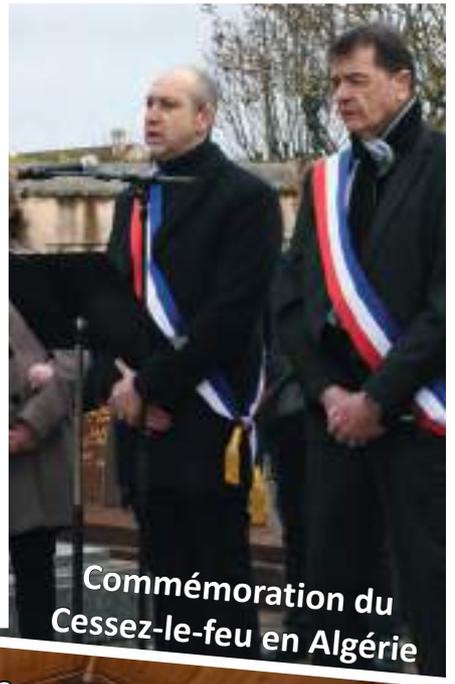
Rencontres sur le thème des violences faites aux femmes

Concert Jazz Julien Le Bot Quartet



Don du sang

Distribution de doudou aux nouveaux nés



Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

Tournoi inter-entreprises rugby



Galette des associations



Téléthon



L'échange scolaire de L. KAROL
illustré par Claude K. DUBOIS
Roman enfant à partir de 7 ans



Dans le cadre du programme "Découvrons- nous, faisons la paix », l'école Charles Perrault et l'école La Fontaine organisent un échange scolaire. Chaque famille Chaperon échangera son enfant avec une famille Loup durant une semaine. Les jeunes sont invités à partager leur journée chaque soir avec leurs parents. Laissez Maxime Loup et Lison Chaperon vous raconter ces quelques jours dans un roman épistolaire hilarant !

La panthère des neiges
Film documentaire de Marie
AMIGUET

Au cœur des hauts plateaux tibétains, le photographe Vincent MUNIER entraîne l'écrivain Sylvain TESSON dans sa quête de la panthère des neiges. Il l'initie à l'art délicat de l'affût, à la lecture des traces et à la patience nécessaire pour entrevoir les bêtes. En parcourant les sommets habités par des présences invisibles, les deux hommes tissent un dialogue sur notre place parmi les êtres vivants et célèbrent la beauté du monde.



Livre de Sylvain Tesson illustré par le photographe Vincent Munier.

Dans ce carnet de voyage si singulier et extrême, l'auteur s'interroge sur le sens et l'origine de la vie sur ce territoire, de plus en plus menacé par l'activité humaine. Les magnifiques photographies de Vincent MUNIER nous emmènent avec lui sur les hauts plateaux tibétains.

Lecture à voix haute

Sur le thème « Maupassant et les bords de Seine » la médiathèque Francis Huster a présenté, samedi 4 février, une lecture à haute voix de nouvelles de Guy de Maupassant par Annick JOUANNE.

La lectrice nous a emmenés au fil de l'eau à l'époque du canotage et des impressionnistes au bord de la Seine avec "Une partie de campagne", "Mouche" et autres nouvelles.



Dans une ambiance printanière et festive, nous avons été transportés dans les tableaux de Monet ou Renoir à la Grenouillère et vers d'autres lieux au bord de l'eau.

Le numérique à la Médiathèque

Avec la plateforme CAFEYN, vous pouvez désormais lire de nombreux journaux et magazines directement en ligne sur le site internet de la médiathèque Francis Huster : <https://bibliothequenoazay.opac-x.com/accueil>

Cliquez sur CAFEYN et connectez-vous à votre compte (avec votre n° de carte lecteur et votre mot de passe).



Pour une lecture sur smartphone, téléchargez l'application CAFEYN puis connectez-vous à votre compte sur le site de la médiathèque, vous serez directement connecté dans l'application

Avec une liseuse, une tablette ou un smartphone, vous pouvez emprunter un livre numérique directement sur le site internet de la médiathèque Francis Huster : <https://bibliothequenoazay.opac-x.com/accueil>



Choisissez un livre dans l'onglet Ebook

Pour le mode d'emploi, regardez sur le site internet ou demandez aux bibliothécaires

Comité des Fêtes

Comme à l'habitude, le mois de février a sonné le début des événements de l'année pour le Comité des Fêtes avec « Les soirées amateurs ».

Une petite nouveauté en 2023 puisque ces soirées se sont transformées en « Place aux amateurs », en abandonnant les spectacles du vendredi soir au profit du dimanche après-midi. Cette évolution a permis aux seniors de se joindre à nous car ils sont parfois réticents pour une sortie en soirée.

Cette édition 2023 a été un excellent cru, puisque par deux fois, le Centre Culturel Robert Hossein a été rempli et, malheureusement, nous avons même été obligés de refuser du monde !

Comme pour les éditions précédentes, les bénéfices réalisés (billetterie et buvette) ont été intégralement reversés aux associations que nous avons choisies : Les restaurants du cœur, partenaire historique et cette année la Banque Alimentaire Paris et Île de France.

En effet, dans un contexte de crise inflationniste ayant de fortes répercussions sur les plus démunis, nous nous sommes recentrés sur les fondamentaux et notamment l'aide alimentaire.



Ce sont donc 2 200,00 € qui seront reversés aux associations évoquées ci-dessus !

Merci à tous les participants : artistes, public, bénévoles et à la municipalité de Nozay de nous avoir supporté et d'avoir rendu possible ces deux spectacles consacrés au partage et à l'accompagnement des bénéficiaires. Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle édition !

Pour rester informé sur l'actualité du Comité des Fêtes :

Site Web : www.cdfnozay.com

Page FaceBook : www.facebook.com/groups/178061501157326

Chaîne YouTube : www.youtube.com/channel/UCygcWC7obnPf_qraV_tZMh0w

Nath Club (Stretching)



Depuis la rentrée, l'association NATH CLUB vous propose son activité de stretching et gymnastique douce à la salle de danse de la Halle des Sports de Villarceau.

En septembre 2022, nous avons participé au forum des associations. Puis en décembre, nous avons effectué une démonstration de différentes danses à la soirée Téléthon organisée par la mairie de Nozay. Nous avons fini l'année par notre traditionnelle sortie au restaurant.

Le printemps arrive ! Vous pouvez toujours venir nous découvrir en assistant à un cours gratuitement pour vous remettre en forme

Présidente : Valérie Lepetit 07 60 00 98 26

Professeur : Nathalie Béasse 06 84 35 55 89

Asso.nath.club@gmail.com

N'hésitez pas à nous contacter par mail, par téléphone, ou venir nous voir aux cours.

ASN RUGBY

LES ROUES OVALES DE NOZAY

Le vendredi 03/03/2023, l'AS NOZAY section Rugby coorganisait avec la Fédération de Rugby à 7 en fauteuil et la mairie de Nozay, la première édition du tournoi inter-entreprises les ROUES OVALES DE NOZAY.

L'objectif de ce tournoi était double.

Dans un premier temps, nous souhaitons promouvoir les valeurs inclusives et solidaires de la pratique du Rugby à 7 en Fauteuil. Cette pratique unit dans la même équipe, des hommes, des femmes, qu'ils soient valides ou à mobilité réduite. Ce Rugby solidaire, intergénérationnel, répond parfaitement aux attentes du sport d'entreprises et plus largement aux aspirations de notre société.

Nous souhaitons également lancer officiellement la section de rugby 7 en fauteuil du club de l'AS Nozay Rugby. Ce tournoi était pour nous l'occasion d'attirer l'attention sur notre initiative.

Notre souhait est de développer localement l'accessibilité au sport pour TOUS et d'acquérir des engins de sport appelés « WALLABIES ».

Douze entreprises, soit près de 120 participants, ce sont affrontées, dans une ambiance conviviale et festive. Wenceslas LAURET, international français de Rugby à XV, joueur du Racing 92 était présent en sa qualité de parrain du tournoi. Wenceslas LAURET, accompagné d'Hassane KOLINGAR, également joueur International de Rugby à XV ont remis les récompenses et félicités les participants.

Bravo à Burger King, Eiffage, Microsoft, CS Médical, AMEL, Rotam International ; Cap et Pôle Emploi, Touch down Communication, Stilog, Cogedim, ISOFT, les Maires de Paris Saclay, pour leur participation.

On se retrouve prochainement sur le terrain de l'inclusion pour de nouvelles expériences !



Association Nozay et son Histoire

Trois anniversaires sont à signaler cette année : les 10 ans de la création du blason de la commune, les 10 ans de la réouverture de l'église Saint Germain l'Auxerrois après 9 mois de travaux et les 30 ans du Centre Culturel Robert HOSSEIN.

Rappelons la **signification du blason** : il se compose de la **croix des templiers** (Nozay faisait partie de la commanderie templière de Balizy), les **fleurs de lys** en référence à l'Île de France, la **serpente des vigneron**s (présente sur l'un des médaillons des clés de voute de l'église), la **feuille de noyer** en rapport avec l'origine du nom de Nozay.



Quant aux travaux d'envergure de l'église, ils ont entre autres permis de ré ouvrir la rosace de la façade ouest et de recréer la baie gothique de la façade est. Les trois dalles funéraires des 16ème, 17ème et 18ème siècle, situées auparavant dans l'allée centrale ont été fixées sur un mur de la nef. L'intérieur a été entièrement refait du sol au plafond avec restauration du mobilier.

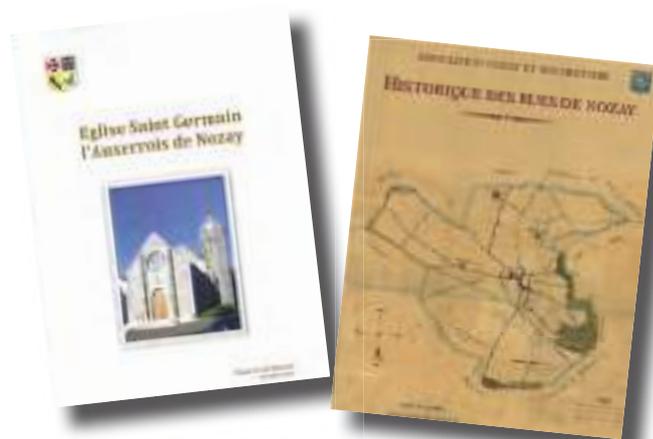
Le centre culturel Robert HOSSEIN fêtera ses 30 ans en juin prochain. L'acteur et metteur en scène avait accepté de donner son nom à ce bâtiment et d'être présent lors de l'inauguration.

Lors de la **réhabilitation du Chemin de la Poupardière**, par la municipalité, notre association a mis à disposition des plans anciens sur lesquels figure le chemin dit de Nozay à la Poupardière (lieu-dit sur la commune de Villejust).

La chaîne **Public Sénat** a diffusé le samedi 28 février un documentaire intitulé **Paysans Cinéastes** en collaboration avec Cinéam à qui nous avons confié la numérisation des films tournés par M. NAUDIN, ancien agriculteur de Nozay. Dans ce documentaire on retrouve des passages de ces films qui font revivre la vie agricole de la commune. Vous pouvez le regarder en suivant le lien :

<https://www.publicsenat.fr/emission/documentaire/paysans-cineastes-219516>

La présidente de l'association Annie RAYMOND
historenozay@hotmail.fr



CASCN



Une prestation du CASCN...

En février dernier, le CASCN a participé à la Soirée Amateurs, organisée par le Comité des Fêtes. Une chaleureuse atmosphère baignait ces festivités.

La ferveur des élèves des deux ateliers **Percussions** et **Danse Africaine** de notre association a conquis le public qui a rejoint musiciens et danseuses pour un final emprunt de grande convivialité.

Après la fête, les répétitions se poursuivent pour chacun de ces ateliers :

- chaque jeudi soir, à partir de 19h, pour l'Atelier Percussions
- chaque vendredi soir, à partir de 19h, pour l'Atelier Danse Africaine.

Paul Lesage
Président du CASCN
06 09 71 87 36



L'association des
parents d'élèves
ALPEA



VOUS REMERCIE POUR
**VOTRE PRESENCE
& VOTRE SOUTIEN**



LORS DES DIFFERENTS
EVENEMENTS ORGANISES CES
DERNIERS MOIS

LE CHALET DES
PETITS LUTINS

Les fonds récoltés ont été
versés aux écoles
primaires des Verts près
et du Petit Gobert pour
leur permettre de
concrétiser leur projet de
classes transplantées !



LA VENTE DE MADELEINES BIJOU

Grâce à vos nombreuses commandes, nous allons pouvoir
financer un spectacle de fin d'année aux écoles maternelles des
Clozeaux et du Noyer !



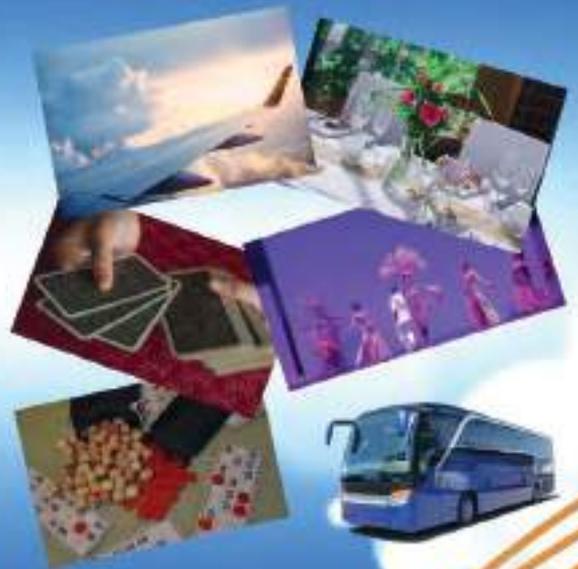
**NOTRE PRIORITE : LE BIEN-ÊTRE DE NOS ENFANTS A L'ECOLE !
MERCI A VOUS, POUR EUX.**



La Joie de Vivre
Nozay

LE CLUB DE LA JOIE DE VIVRE

LES EVENEMENTS 2022



La Joie de Vivre
Nozay



14 Juin 2022
Une journée Auxerroise

Auxerre



Honfleur

Honfleur

LE CLUB DE LA JOIE DE VIVRE

LES SORTIES ET VOYAGE



Séjour
en Corse

Paris by night



Nozay Notre Village

L'urbanisme est bien le thème du mandat. Notre opposition ne s'y est pas trompée et sait que c'est une thématique anxiogène pour déstabiliser une Mairie. Nous sommes donc affublés du qualificatif de « bétonneurs ».

Les différentes règles qui imposent la construction de logements concernent toutes les communes de France qui ne peuvent s'y soustraire sous peine de fortes amendes et de préemption de l'Etat sur le foncier communal. **La municipalité les anticipe et propose des projets à la taille de Nozay, là où le statut quo prôné par l'opposition est au mieux une vue de l'esprit, au pire un mensonge délibéré.** Il est vrai que les populations aiment le changement un fois qu'il a eu lieu.

La municipalité ne bétonne pas. Les projets communaux se développent sur des sites déjà urbanisés. Seuls les 12 logements route de Monthéry et le quartier Villardeau se créent sur de nouveaux espaces. Ce dernier, décrit dans le schéma directeur de la Région Ile-de-France comme une zone destinée à accueillir des logements, sera un éco quartier avec un engagement fort pour le développement durable.

La municipalité présente également un projet sur le secteur des Verts Prés, dit « quartier des écoles ». Il comprend un groupe scolaire neuf, une nouvelle cuisine centrale et une extension du Bâtiment Enfance. Il intègre 50 logements pour nos jeunes et nos séniors, 34 logements pour les primo-accédants et 36 logements aidés.

Les Nozéens pourront ainsi réaliser la totalité de leur parcours résidentiel sur la commune. La ville sera dotée d'équipements publics tournés vers l'avenir pour un meilleur accueil des enfants et des équipes éducatives. Le quartier sera revégétalisé avec des cours oasis, des îlots de fraîcheur et des sentiers piétonniers.

L'opération vise également à respecter les obligations réglementaires en termes de construction de logements. L'opposition s'en offusque et indique que nous pouvons rénover les écoles uniquement grâce aux subventions, sans proposer de données chiffrées et précises. **Bref la critique facile, la proposition inexistante.**

De surcroît, en indiquant que le programme de logements comprend des bâtiments de 4 étages, voire plus, elle propage des rumeurs néfastes dans la commune. Cela est bien sûr faux car c'est interdit à Nozay. **Au-delà de cette critique, nous attendons toujours leur démarche pour respecter les obligations de construction de logements.**

C'est leur choix de ne pas respecter la loi. Leur immobilisme conduira inexorablement à ce que notre population décline et réduira l'attractivité de notre si belle commune.

Ce n'est pas le nôtre car cela serait irresponsable. Nous devons anticiper l'avenir et le ferons dans l'intérêt de tous et pour le plus grand bonheur nous l'espérons, des familles, de nos séniors et de nos jeunes.

Passionnement Nozay

Oui aux écoles ! Non à la destruction du hameau des Verts Prés!

La mairie a annoncé la destruction des écoles des Verts Prés et des Clozeaux pour les remplacer par un nouveau complexe et ajouter 134 logements au milieu du hameau des verts Prés.

Cette proposition à peine évoquée lors d'une concertation n'a jamais été validée ni en conseil municipal ni même présentée lors des élections. Elle suscite des interrogations et de la colère pour celles et ceux qui vivent dans ce quartier et des inquiétudes auprès des Nozéens attachés à leur cadre de vie.

Nous défendons depuis plusieurs années l'idée d'améliorer les bâtiments qui accueillent tous les enfants nozéens. Nous avons même demandé à plusieurs reprises avec les représentants d'associations de parents d'élèves à ce que les écoles soient mieux isolées et nous propositions dès 2020 dans un souci d'écologie, la végétalisation des cours d'école

Mais pourquoi ne pas rénover les écoles plutôt que de les détruire ?

Il existe en effet des dispositifs intéressants comme « réhabiliter plutôt que construire » portés par la région. Cela permettrait de remettre en état les écoles, d'éviter de laisser les enfants trop longtemps étudier dans des préfabriqués, et d'empêcher de sur densifier ce hameau. **Le bon sens impliquerait en effet d'envisager sérieusement cette solution de rénovation. La mairie a pris la décision de la destruction sans qu'aucune étude chiffrée n'ait été faite.**

Pourquoi ? **Parce que la mairie a préféré dès le départ passer un marché avec un promoteur. Dans cette perspective les écoles sont un simple prétexte pour densifier et construire encore et encore...** ainsi en échange de la construction de 134 logements, la mairie voudrait que l'aménageur paie la construction des écoles en sacrifiant au passage le cadre de vie des habitants des verts prés et des hameaux voisins.

Les riverains ne sont pas dupes et se sont organisés en association pour dire à la majorité leur refus de voir leur quartier détruit et enlaidi. Il existait d'autres solutions pour rénover nos écoles sans abandonner ce hameau aux mains d'un promoteur qui propose dans son projet de construire Une maison intergénérationnelle sur le toit de l'école...

Donc oui aux écoles et non au bétonnage. Ce projet s'ajoute d'ailleurs à la longue liste des projets de constructions en cours (Villardeau, Bellevue, Ferme du Centre Village, Bellevue...)

Cette logique de sur densification va à l'encontre de ce que veulent les nozéens : un joli village avec des hameaux équilibrés.

Raphaël BERNARD, Mireille MORISSEAU, Christiane ROBIN, Alain BEAUJEAN, Muriel ARONDEL, Pascal GOUTY

Des idées ? des questions ? Contactez Passionnement Nozay ! tel 06 37 98 54 02 /06 08 35 98 22 / page Facebook Passionnement Nozay.

Homage to Alicia Salas



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la mort tragique d'Alicia Salas.

Avant de s'envoler en Espagne depuis quelques années, elle avait servi la commune en tant qu'élue en charge des affaires sociales et de l'emploi aux côtés de Paul Raymond de 2001 à 2008. Elle avait reçu la médaille de la ville quelques temps avant de partir.

Très attachée aux valeurs du "vivre ensemble" et à la culture, elle a beaucoup contribué au développement de notre bibliothèque.

Par ailleurs, elle était aussi une membre active de l'association l'Abbé Pierre.

Nous présentons au nom de la commune, toutes nos condoléances à son mari Fernando et ses enfants.

Naissances

BIZET Ella
03.11.2022

BABUR Emir
08.12.2022

LEGRAS Ludwig
23.12.2022

PIRES Hugo
03.01.2023

DUFOUR June
18.01.2023

SCHAUFFLER Margaux
19.01.2023

BELFORT NONONE Jahyan
21.01.2023

Mariages

ASSAKKOUR Khaoula
& SADKI Saâd
05.11.2022

BELLAIS Mahonri
& ROOPINIA Elodie
10.12.2022

ANDRÉ Thomas
& HENRY Gaëlle
18.02.2023

RHIBI Sofiene
& BOUHAFI Majda
25.02.2023

Décès

NADOUZE Germaine
13.11.2022

MICHEL Guy
30.11.2022

POTIÉ Jacques
25.12.2022

MINICILLI Esther
01.02.2023

CONTACTS

MAIRIE

Lundi de 15h à 18h
Du mardi au jeudi
de 9h à 12h et de 15h à 18h
Vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 17h
Samedi de 9h à 12h
Tél. : 01 64 49 58 00
Fax. : 01 64 49 58 01
mairie@nozay91.fr

Accueil / État civil
01 64 49 58 00

Urbanisme
01 64 49 58 06

Affaires sociales / CCAS
01 64 49 58 18

Régie / Affaires scolaires
01 64 48 58 03
01 64 49 58 19

Service jeunesse
06 81 46 23 42

Services techniques
01 64 49 57 57
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 13h30 à 17h
Vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h30

Médiathèque municipale

01 69 63 55 03
Mardi 15h à 19h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 13h30 à 18h
Jeudi et vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Permanence téléphonique
de la police municipale
24 h / 24
01 69 01 52 34

PLATEFORME ÉCOLOGIQUE

RD59, chemin des Boeufs
91620 Nozay
01 69 63 81 10

NUMÉROS D'URGENCE

Urgences graves - 15 ou 112
SOS médecins 91 - 0 826 88 91 91
Pharmacies de garde - 17
Maison médicale de garde
01 64 46 91 91

BUREAU DE POSTE DE NOZAY

Du mardi au vendredi
de 14h30 à 17h30

SENSATION AUDITIVE

Bilan auditif et devis gratuits*

Essais gratuits**

Votre audioprothésiste
Sensation Auditive
vous propose les
grandes marques
à prix compétitifs.
Appareillage de
l'**adulte** et de l'**enfant**.

* Bilan à but non médical
** Sur prescription médicale

4, rue de la Chapelle - 91310 MONTLHÉRY
01 69 63 95 04



Ouvertures



DEVIS
GRATUITS

NOZAY

01.69.80.60.23

www.fmpouvertures.com



25^{ème}
ANNÉE
CLUB
CONFORT



FENÊTRES – PORTES – PORTAILS –
VOLETS – STORES –
PORTES DE GARAGE ...



Terrasse
ouverte
selon la météo

Plateaux de
fruits de mer à
emporter sur
commande !

RESTAURANT LE LIVING-ROOM

ouvre ses portes
exclusivement pour

La fête des Mères
le dimanche midi 07 juin

La fête des Pères
le dimanche midi 18 juin

Sur réservation uniquement : 01.69.41.63.42 / 10 Boulevard Gaspard Monge - 91120 Palaiseau



**Inscrivez-vous
dès maintenant**



OLYMPIADES

Nozéennes inter-quartiers

Samedi 13 mai

**Tir à la corde, course en sac, baby-foot géant
et bien d'autres épreuves...**

Sportif ou non, dès 16 ans

Venez relever le défi !

Plus de renseignements sur www.nozay91.fr